

Je me demande simplement si nous sommes justes envers la génération actuelle et envers les générations à venir en approuvant ce processus d'élaboration de la Constitution par épuisement, où l'on fait adopter à la vapeur par le Parlement un ensemble de propositions extrêmement critiques afin de pouvoir respecter des délais politiques fixés arbitrairement?

À un certain point dans ce processus, je me permet d'exprimer l'espoir qu'on tiendra un vote libre à ce sujet pour permettre à tous les membres de tous les partis de voter selon leur conscience. L'avenir de notre pays est plus important que la politique, et le façonnement de l'avenir de notre pays met en jeu des questions morales tout aussi importantes que celles de la peine de mort ou de l'avortement et tous ces autres problèmes de conscience pour lesquels on permet la tenue d'un vote libre. Certaines des propositions sont très imparfaites d'ailleurs.

À propos de la réforme du Sénat, le Sénat proposé ne répond en rien au modèle du Sénat triple E depuis longtemps préconisé. Les principales propositions relatives aux changements à apporter au Sénat et à la Chambre des communes sont loin de répondre aux attentes, à tel point qu'on devrait si possible tenter de les améliorer et de les modifier avant qu'elles ne prennent force de loi, dans l'intérêt du pays et dans l'intérêt de l'avenir.

Où est passée l'idée d'une représentation proportionnelle permettant à un plus large éventail de voies dissidentes de se faire entendre? Elle ne plaisait pas aux premiers ministres provinciaux qui l'ont donc rejetée.

Beaucoup d'entre nous avaient espéré que la moitié des sénateurs soient élus entre les élections générales ou à intervalles fixes afin de garder le gouvernement plus conscient de ses engagements envers la population. Cela ne plaisait pas aux premiers ministres. Ils ont rejeté l'idée et recommandé que les élections au Sénat se tiennent en même temps que les élections générales, réduisant ainsi au minimum le pouvoir des citoyens de critiquer les gouvernements.

Les premiers ministres n'ont pas aimé non plus l'idée d'un véritable pouvoir de veto suspensif pour le Sénat, qu'on a abandonnée elle aussi. Pourquoi pas un veto suspensif de six, huit ou douze mois pour donner le temps de mobiliser l'opinion et d'exposer les inquiétudes des régions à l'égard d'une mesure législative qui pourrait être mauvaise?

Il n'y a aucun plan pour rendre le Sénat moins politique, comme de nombreux comités l'ont suggéré. Cela ne plaisait pas aux premiers ministres. Pourquoi pas un Sénat permettant aux représentants de tous les partis de collaborer réellement et librement aux efforts visant à servir les grandes régions du pays? On a également abandonné les propositions visant à donner au Sénat un pouvoir de freins et contrepoids par rapport à un exécutif excessivement puissant. L'idée ne plaisait pas aux premiers ministres.

Le nombre de sénateurs serait réduit de 104 à 62. Les premiers ministres provinciaux ont dit qu'ils voulaient économiser de l'argent, puis, dans un volte-face, ils s'empressent d'accroître de 36 le nombre de députés à la Chambre des communes.

[Le sénateur Perrault.]

Serais-ce trop osé de proposer qu'à un certain moment dans notre histoire, on réduise le ratio entre la Chambre des communes et le Sénat en faisant passer, disons, de 337 à 240 le nombre de députés, tout en gardant le même nombre de sénateurs, soit 62, ce qui représenterait une économie de presque 100 millions de dollars par année? Toutes proportions gardées, les sénateurs et les députés canadiens sont plus nombreux que les membres du Congrès américain.

Quand déciderons-nous de faire économiser de l'argent aux contribuables et de donner plus de chance à un nouveau Sénat de jouer un véritable rôle dans le processus législatif en établissant un ratio qui admettrait au moins la possibilité pour le Sénat de gagner un vote de temps en temps?

On ne peut que conclure que les premiers ministres provinciaux et le premier ministre du Canada préfèrent un Sénat plus faible. En fait, trois des premiers ministres provinciaux sont membres d'un parti qui réclame l'abolition du Sénat depuis des années. Un ancien chef du NPD de la Colombie-Britannique a dit l'autre jour: «Bien sûr qu'il sera plus faible, mais j'ai toujours voulu le faire disparaître de toute façon. Je suppose donc que c'est un pas dans la bonne direction.» Puis, en guise d'excuse, le gouvernement nous dit que c'est une tentative en vue de créer un nouveau Sénat plus dynamique. Le gouvernement sait de quoi il retourne.

Les premiers ministres provinciaux ont peut-être certains différends sur le plan politique, mais comme tous leurs prédécesseurs dans l'histoire de notre pays, ils croient fermement qu'ils sont les seuls porte-parole légitimes des régions. Je dis que c'est un mensonge. Il est évident que ce dernier groupe de premiers ministres n'est pas sur le point de créer un nouveau Sénat plus fort qui risque de détruire ce mythe. Le nouveau Sénat réformé serait élu, mais seulement dans certaines provinces. M. Getty, ce célèbre quart-arrière des années passées—il sera premier ministre pendant encore un bon moment—a dit que nous avons maintenant un Sénat triple E, que nous avons gagné sur tous les tableaux. Qu'est devenue alors le sacro-saint principe du Sénat électif? Maintenant, les premiers ministres des provinces songent à faire nommer leurs sénateurs par leur assemblée législative. Certains disent effectivement qu'ils peuvent nommer les sénateurs de leur province.

Un des premiers ministres, M. Bourassa, a abandonné l'idée d'élire directement les sénateurs et a déclaré que le Québec a l'intention de faire nommer ses sénateurs par l'Assemblée nationale. Selon la version révisée de la réforme du Sénat sur laquelle les premiers ministres se sont entendus, il pourrait y avoir une chambre non élue dans au moins une province, et les sénateurs pourraient être choisis de diverses façons.

Le nouveau Sénat ne serait pas égal d'un point de vue régional. Un Sénat égal serait créé, mais seulement d'une façon étroite et symbolique. À moins que des changements importants ne soient apportés, ce Sénat ne serait pas efficace. Je signale que je parle pour la Colombie-Britannique, qui est la troisième province de la Confédération du point; c'est aussi la province qui connaît l'expansion la plus rapide et j'en suis fier. Je sais que mes collègues, les sénateurs Carney, Lawson, Marchand et Austin, sont tout aussi fiers de notre grande province. Mais la colère gronde sur la côte ouest.